



Convocation un entretien préalable à une sanction disciplinaire

Par Laurent62

Bonjour, j'ai reçu une convocation à un entretien pour une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement. J'aimerais savoir si je peux décaler mon entretien en sachant qu'actuellement je suis en arrêt?

Je vous explique les fait de cette convocation

Mon conducteur de travaux m'a appelé le vendredi après-midi pour me dire que la semaine d'après je prenais un camion Hydrocureur pour aller pomper les niches rempli de boue artificiel sur un chantier en Normandie. J'ai refusé de le faire car je ne suis pas formé a l'utilisation de ce camion. De plus, l'entreprise vide c'est camion Hydro dans des assainissement dont j'ai des points GPS en sachant que certaines de ses assainissement sont après station dépuracion donc ont déjà été traité.

Je leur ai donc dit que je ne voulais pas être acteur de cette pollution

De la mon directeur m'a appelé pour me dire qu'ils avaient besoin que je le fasse quand même j'ai toujours refusé

Du coup deux heures après mon conducteur, me rappelle à nouveau pour me donner une nouvelle mission. De là le mardi qui suis, je reçois un recommandé chez moi avec une convocation, un entretien préalable à licenciement.

Quels sont mes recours ?